



FEED THE FUTURE

The U.S. Government's Global Hunger & Food Security Initiative

FEED THE FUTURE MALI SUGU YIRIWA DELTA ZONE

Termes de Référence

Recrutement d'un consultant pour l'évaluation de l'impact des campagnes de sensibilisation entreprises par Sugu Yiriwa à travers la plateforme 3-2-1 de VIAMO



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Contexte et justification

L'activité Feed the Future Mali Sugu Yiriwa (zone delta) est un accord de coopération quinquennal financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), visant à renforcer la résilience des communautés agricoles et commerciales à travers une croissance économique axée sur le marché inclusif, sensible à la nutrition et induite par l'agriculture. L'Activité Sugu Yiriwa est mise en œuvre par le Consortium CARE- AMASSA Afrique Verte et AMPRODE/SAHEL, avec CARE International comme chef de file. Le projet intervient dans les huit (8) cercles de la région de Mopti (Mopti, Bandiagara, Bankass, Koro, Douentza, Tenenkou, Djenné et Youwarou) et quatre (4) cercles dans la région de Tombouctou (Tombouctou, Goundam, Diré et Niafunké).

Compte tenu du contexte difficile dans lequel Sugu Yiriwa évolue, les solutions digitales occupent une place de choix dans la mise en œuvre des activités de terrain. CARE-Mali – à travers FtF Sugu Yiriwa – a établi un accord de partenariat avec VIAMO en vue de digitaliser les campagnes de sensibilisation communautaire. En effet, plusieurs campagnes de sensibilisation – autour des principes de conformité environnementale, notamment l'utilisation responsable des produits chimiques – ont été entreprises via la plateforme 3-2-1 de Viamo.

Dans un élan de gestion adaptative et de redevabilité envers ses bénéficiaires, Sugu Yiriwa a pris la décision de conduire une évaluation des campagnes effectuées afin de déterminer l'impact des messages véhiculés à travers la plateforme de VIAMO sur la population cible. Ces termes de référence sont donc élaborés pour guider le processus et expliquer la démarche

Objectif global

L'objectif global de cette étude est d'évaluer l'impact des messages de sensibilisation des acteurs de marché (bénéficiaires directs de Sugu Yiriwa) sur la conformité, la conservation et la protection environnementale via la plateforme 37 321 de VIAMO afin d'optimiser l'efficacité des campagnes de sensibilisation en identifiant des mesures correctives et d'amélioration.

Cela inclut l'évaluation de l'engagement de la cible, la mesure des actions entreprises en réponse aux messages, et l'analyse de l'impact des messages sur l'attitude et le comportement de la cible.

Objectifs spécifiques :

- Evaluer l'engagement des cibles en tenant compte des actions entreprises en réponses aux messages véhiculés ;
- Effectuer une analyse de l'impact des messages sur l'attitude et le comportement des cibles
- Evaluer l'accessibilité de l'information par le public cible ;
- Recueillir les effets directs (positifs et/ou négatifs) des informations reçues de la plateforme sur les prises de décision des bénéficiaires ;
- Mesurer le score de satisfaction des producteurs par rapport aux informations reçues ;
- Recueillir les suggestions pour l'amélioration future de la diffusion des messages de sensibilisation par Sugu Yiriwa;
- Evaluer le taux d'engagement de la cible avec les messages de sensibilisation (par exemple, taux de clics, taux de partages, temps passé sur le contenu) ;
- Mesurer le pourcentage de la cible qui a effectué une action spécifique en réponse aux messages ;

- Déterminer le taux de conversion, c'est-à-dire le pourcentage de la cible qui a changé son comportement ou son attitude après avoir été exposée aux messages de sensibilisation ;
- Identifier les segments de la cible qui sont les plus réceptifs aux messages de sensibilisation ;

Résultats attendus

- Sugu Yiriwa dispose des informations péremptoires nécessaires sur l'impact des messages véhiculés – à travers la plateforme 3-2-1 de VIAMO – pour la prise de décisions appropriées ;
- L'impact des messages sur le comportement des publics cibles est mesuré de manière objective
- Le degré de satisfaction des publics cibles par rapport aux messages reçus est déterminé ;
- Des recommandations sur l'amélioration du processus sont proposées

Méthodologie

L'univers de l'évaluation est constitué des individus dont les bénéficiaires directs de Sugu Yiriwa qui utilisent la plateforme 37 321 de VIAMO dans la zone d'intervention de Sugu Yiriwa.

Le développement de la méthodologie détaillée de la consultation sera la responsabilité du consultant en étroite collaboration avec les responsables du suivi et de l'évaluation et des solutions digitales de Sugu Yiriwa avec la contribution de Viamo pour la revue des outils et le rapport final. Cependant, il est prévu que la méthodologie soit basée sur la collecte de données qualitatives et quantitatives.

- Des entretiens seront menés avec les bénéficiaires du projet dans leurs foyers.
- La collecte des données se fera via une plateforme numérique (ODK collect, Kobo Collect, ONA) et l'analyse des données d'enquête se fera via SPSS ou un programme similaire d'analyse des données statistiques.

Qualité des données :

Le consultant mettra en œuvre des mesures de contrôle de la qualité afin de garantir un niveau élevé de performance des enquêteurs. Une description complète de ces mesures et des résultats du contrôle de la qualité sera incluse dans le rapport technique final. La date et la durée de l'entretien doivent être enregistrées et incluses dans l'ensemble des données finales.

Au moins 20% du nombre total d'entretiens doivent être contrôlés. Le contrôle de qualité sera réparti sur l'ensemble de la zone d'étude et la répartition des contrôles sera proportionnelle à la répartition des échantillons en termes de résidence et de cercle ; il est recommandé qu'au moins 15% du travail de chaque enquêteur soit observé et contre-vérifié par son superviseur.

Au minimum, les mesures de contrôle de la qualité comprendront la vérification des éléments suivants :

- Le fait que l'entretien ait eu lieu,
- Application correcte du plan d'échantillonnage dans la sélection du participant,
- La durée approximative de l'entretien,
- Administration correcte des différentes sections du questionnaire,
- Le respect général des normes d'éthiques professionnelles par l'équipe de consultation.

La réduction des cas des « non-réponses » seront discutés durant la rencontre de cadrage avec le consultant.

Période de consultation :

La durée prévue de cette consultation est de 15 jours. Le consultant devra fournir les périodes des activités conformément au point de vue du tableau ci-dessous.

Tableau indicatif du calendrier des consultations

Activité	Période
Recrutement de superviseurs, d'enquêteurs.	
Elaboration des outils d'enquête et d'échantillonnage	
Formation des enquêteurs	
Phase de terrain : Cette période est fixe et non négociable.	
Production et transmission du rapport préliminaire	
Le rapport final : Cette période est fixe et non négociable.	

CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE DES OFFRES

L'évaluation des différentes offres se fera sur la base d'un certain nombre de critères ainsi définis dans le tableau ci-dessous :

Score %		EXIGENCES
50%	A	Adéquation globale de la proposition
10%	1	Interprétation et analyse des TDR.
20%	2	Qualité de la note méthodologique.
5%	3	Qualité du calendrier des activités (démontrant l'exécution du Contrat dans les délais impartis).
10%	4	Description du contenu des outils.
5%	5	Description des livrables.
10%	B	Travaux antérieurs et récompenses
10%	1	Fournir cinq (05) expériences générales de prestations similaires avec un résumé du travail effectué pour chaque compte. (Attestations de bonne exécution, contrats).
20%	C	Expertise technique et expérience organisationnelle
5%	1	05 années ou plus d'expériences dans la collecte, analyse de données et étude d'évaluation (5 attestations à l'appui)
5%	2	Compétences de travail avec des ONG (financement USAID ou partenaire)
4%	4	Disponibilité des documents administratifs à jour (NIF,...)
4%	5	Niveau d'études du/des consultant(s) - (CV et Diplôme attestant)

NB : Le seuil d'acceptabilité technique pour les Offres techniques est fixé à un minimum de 60 points sur 80 points. Les Propositions techniques qui n'atteindront pas ce seuil ne seront pas prises en considération pour l'Évaluation financière (Elles seront éliminées).

PRODUITS LIVRABLES

A l'issue du processus, le consultant fournira à CARE Mali /Feed the Future _Mali Sugu Yiriwa un rapport final détaillé en français transmis en trois (03) exemplaires dont deux (02) sur support papier et un (01) copie électronique sur un support approprié avec les outils de collecte et d'analyse de données brutes et finales

PREPARATION DE L'OFFRE DE CONSULTATION

Par la présente, vous êtes invités à soumettre une proposition technique et une proposition financière. Chacune de vos propositions d'offres doit être rédigée en français.

❖ Proposition technique :

Lors de l'établissement de la proposition technique, vous êtes censés examiner l'ensemble des conditions et instructions figurant dans les TDR. Si vous ne fournissez pas toutes les informations conformément aux TDR, cela peut entraîner le rejet de votre proposition.

En établissant la proposition technique, vous devez prêter particulièrement attention aux considérations suivantes :

- ✓ Aucune sous-traitance ne sera admise (condition particulière) ;
- ✓ Le consultant doit avoir une expérience acquise dans des contextes analogues à celui qui prévaut à la mission demandée ;
- ✓ La présence de la personne dont le CV a été présenté dans la proposition sera exigée ;
- ✓ La proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

❖ Ouverture et évaluation technique :

Les Offres seront évaluées par un Comité d'Évaluation doté de toute l'expertise nécessaire pour se prononcer valablement sur les Offres. Les Offres seront d'abord examinées pour vérifier qu'elles sont administrativement conformes et contiennent tous les documents requis. Les Offres incomplètes ou non conformes seront rejetées par le Comité d'Évaluation.

Ensuite, le Comité procédera à l'Évaluation technique des Offres conformément aux Critères d'Évaluation technique. Le seuil d'acceptabilité technique des Offres est de minimum 60 sur 80 points. Seules les Offres qui ont atteint ce seuil d'acceptabilité technique seront considérées pour l'Évaluation financière. Les Enveloppes financières des Offres qui n'ont pas atteint le seuil d'acceptabilité technique ne seront pas ouvertes.

❖ Évaluation financière :

Après avoir établi les notes techniques, les Enveloppes financières des Offres ayant atteint le seuil d'acceptabilité technique seront ouvertes. Les Propositions financières seront notées sur une note financière maximale de 20. La comparaison des Offres prend en compte tous les frais du Marché (honoraires, frais directs, frais forfaitaires, etc.). La Proposition financière la plus basse recevra une note financière de 20. Les autres Offres obtiennent une note financière calculée de la manière suivante :

Note financière = (Offre financière la plus basse / Offre financière évaluée) x 20.

I. ATTRIBUTION DU CONTRAT

Une note finale sera donnée à chaque Offre techniquement conforme en utilisant la pondération suivante :

Note finale = (80 % x Note technique) + (20 % x Note financière).

Le Contrat sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre a obtenu la meilleure note finale, c'est-à-dire celui ayant présenté l'Offre techniquement et économiquement la plus avantageuse.

Dans le cadre de cette Procédure, la négociation est autorisée. S'il le juge nécessaire, le Comité d'Évaluation peut entamer des négociations avec (i) l'unique Soumissionnaire ayant remis une Offre ou (ii) avec le ou les Soumissionnaires qui ont présenté une Offre administrativement conforme et économiquement avantageuse pour autant que les Conditions initiales du Marché ne soient pas substantiellement modifiées et en respectant le principe d'égalité de traitement.

Les candidats intéressés par cette offre sont priés de faire parvenir leur dossier de candidature à **CARE International au Mali à Bamako sis à Korofina-Nord, Porte 368, Rue 110, BP : 1766, Tel 20 24.22.62/ 20 24.91.37** ou par email : hawa.coulibaly@care.org , MLI.Achat@care.org .

NB : Les offres physiques doivent parvenir sous pli fermé, en copies dures et en deux (02) exemplaires ou électronique au plus tard le **21 juin 2024 à 12 heures**.

BUDGET

Le coût estimatif de l'étude est entièrement supporté par Sugu Yiriwa conformément aux procédures administratives et financières de CARE Mali et de l'USAID.

- Codes à charger: PN: USLMML0035, FC: US2UP, ACTIVITE: AID: 8 , SOURCE TYPE : 00001, CATEGORIE ID :01000, Depart : ML0003, Business Unit : MLI01

Sévaré, le 23/05/ 2024